

sera bien inutile de les offrir en vente car ce sera une simple formalité: la terre ne se vend pas là-bas. Le Bureau des statistiques nous apprend que le prix de la terre a baissé de \$10 l'acre depuis quatre ans dans tout le Canada.

Aucune de mes paroles, monsieur l'Orateur, ne pourrait exagérer la gravité de la situation faite à l'agriculture et aussi des conditions de chômage dans notre pays. J'ai entendu l'éloquent député de Dorchester (M. Gagnon) affirmer que dans la province de Québec le chômage n'existait pas à l'état de crise demandant un remède immédiat. J'aurai l'occasion plus tard de lui exposer des faits qui modifieront peut-être les vues optimistes qu'il possède aujourd'hui.

Je prendrai les mesures propres à fournir du travail à tous les hommes et à toutes les femmes de notre pays qui veulent travailler.

Nous savons qui est l'auteur de cette déclaration et nous savons aussi que, à l'heure actuelle, les frais nécessaires pour procurer du travail sont si élevés que les travaux de secours seront très probablement arrêtés pour être remplacés à l'avenir par de secours directs. Les députés d'en face sont parfois portés à déprécier le système de secours directs. Personnellement, j'aime mieux le travail, c'est beaucoup mieux pour le moral de nos gens, mais si le Gouvernement juge impossible de financer d'autres travaux, le secours direct est la seule autre solution. Certes cela ne lui serait pas impossible, s'il adoptait quelques-unes des propositions faites par des membres de notre groupe, mais malheureusement le Gouvernement ne veut pas s'écarter de la règle traditionnelle en matière de finances. Autrement, il se tirerait d'embaras bien plus vite qu'avec tous les autres projets qu'il peut avoir en tête. Puisqu'il n'est pas disposé à s'écarter de la règle traditionnelle, il ne lui reste plus qu'à restreindre les travaux projetés, lesquels selon lui, sont destinés à préserver le moral du peuple canadien et à procurer le soulagement nécessaire.

Outre ce que j'ai mentionné déjà, je considère cette mesure absolument inexcusable, sauf si l'on était en face d'une guerre ou de la famine. Or, il n'y a pas de guerre en ce pays, à moins que ce ne soit, comme quelqu'un me le signalait l'autre jour, une guerre de classes. Si le Gouvernement reconnaît qu'il est ou qu'il peut être en butte à une guerre de classes, alors il est possible qu'il puisse justifier de cette façon cette étonnante mesure législative. Le Gouvernement ne l'affirmera pas. Mais il l'admet en augmentant le personnel de la police, en préservant le moral des forces militaires et navales dont il ne réduit pas la solde et en maintenant les

bonnes dispositions de la magistrature dont il ne diminue pas les émoluments. On favorise la police, l'armée, la marine et la magistrature: l'histoire est claire pour ceux qui veulent lire.

En terminant, monsieur l'Orateur, je tiens à dire que nous ne sommes pas en état de guerre. On ne peut pas dire non plus que la famine sévit dans le pays. Certes, il y a disette dans certaines régions, mais on peut y remédier avec nos bons moyens de transport et nos vastes provisions. C'est pourquoi je suis absolument opposé à cette mesure. Je voterai contre la résolution et contre le projet de loi quand il sera présenté.

L'hon. J. C. ELLIOTT (Middlesex-Ouest):
Monsieur l'Orateur, j'aurai quelques observations à formuler au sujet de la motion dont nous sommes saisis. D'abord, je regrette que le premier ministre et ses collègues du cabinet n'aient pas pu accepter la proposition de mon très honorable chef (M. Mackenzie King), qui était de présenter une loi de finances pour remédier au chômage et aider l'agriculture. L'eussent-ils fait, nous en aurions facilité l'adoption dans le plus bref délai possible. Telle est la question en jeu, et c'est la raison de la discussion qui se poursuit depuis une semaine. Nous regrettons tous la gravité de la situation économique qui existe dans le pays, et il est malheureux que le ministère n'ait pas fait en sorte que chaque député puisse s'acquitter de son premier devoir envers ses commettants, qui est d'étudier en comité des subsides les prévisions budgétaires pour les besoins urgents du pays.

L'honorable ministre du Commerce (M. Stevens) a éloquemment et habilement défendu le système de secours en vigueur en Saskatchewan durant l'année passée, et il a insisté sur la façon excellente dont la Commission de secours de Saskatchewan s'était acquittée de sa mission. En entendant ces éloges, je n'ai pu m'empêcher de penser que c'eût été une bonne chose pour l'ensemble du pays d'avoir une seule commission pour tout le Dominion.

Je suis heureux de voir que la plupart des députés d'Ontario sont à leurs sièges. J'appuie les protestations qu'a si vigoureusement formulées l'honorable député de Bow-River (M. Garland). Pendant nombre d'années j'ai eu l'avantage d'être en relations d'affaires avec les cultivateurs de la province d'Ontario. Or, je regrette de dire que, depuis six mois, j'ai vu plus d'embaras financiers parmi les meilleurs d'entre eux que je n'en avais jamais vu durant tout le temps que j'ai eu l'avantage d'être en relation d'affaires avec beaucoup des leurs. La situation est devenue beaucoup